

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE
ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD - LYON 1

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les articles R. 324-1 à R. 324-23 du code de la recherche, relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2021-4 créant l'unité mixte de recherche U 1290 et nommant Monsieur Antoine DUCLOS directeur ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm dans sa session du 27 mars 2025 ;

DECIDENT :

Article 1 : Madame Anne-Marie SCHOTT est nommée directrice de l'unité mixte de recherche U 1290, intitulée « Recherche sur la performance des soins ».

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} avril 2025.

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE
ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Didier Samuel

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD - LYON 1